



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

journée internationale des personnes handicapées

Question au Gouvernement n° 2473

Texte de la question

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à Mme Charlotte Lecocq.

Mme Charlotte Lecocq. Madame la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, c'est aujourd'hui la journée internationale des personnes handicapées. Cette journée, qui existe depuis 1992, nous invite à nous interroger sur la place que nous donnons aux personnes en situation de handicap.

Je tiens avant tout à adresser des remerciements sincères à toutes ces personnes qui, chaque jour, nous enseignent le courage et nous appellent à modifier notre regard, à sortir de notre zone de confort, à évoluer et à innover.

Madame la secrétaire d'État, nous sommes engagés ensemble dans une politique d'inclusion, parce que nous avons la conviction que chacun doit avoir sa place dans notre société et qu'il y joue un rôle essentiel.

C'est pourquoi je souhaite que vous réaffirmiez la force de votre engagement et que vous rappeliez les actions que vous conduisez en ce sens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Madame la députée, je connais votre engagement à nos côtés pour changer la donne. En cette journée internationale des personnes handicapées, je ne réaffirme pas que ma conviction : je réaffirme celle de l'ensemble du Gouvernement. Cet après-midi, lors du comité interministériel qui se tiendra sous l'égide du Premier ministre, nous rappellerons haut et fort les mesures concrètes que nous avons déjà prises et nous accélérerons notre feuille de route pour transformer le quotidien des personnes en situation de handicap. Leur simplifier la vie est indispensable dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'accès à l'école, à l'emploi et aux soins, ou encore à la culture, aux sports et aux loisirs. C'est ainsi que nous devons travailler pour la pleine participation des personnes en situation de handicap.

Après les syndicats, qui se sont engagés, et plus de 110 entreprises, qui ont signé un manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées dans la vie économique, ce sera au tour des médias. En effet, pour changer le regard que nous portons sur les personnes en situation de handicap, il faut les voir et leur donner leur juste place dans les médias. Elles sont 10 millions : or elles n'y sont pas représentées à la hauteur de leur existence.

Pour changer la donne, l'État doit, lui aussi, absolument s'engager sur un manifeste inclusif, afin de prendre en considération toutes les dimensions de la vie des personnes en situation de handicap. Le Gouvernement

s'engage à cette fin dans sa totalité.

Cela commence par quelques éléments que je veux rappeler : des droits à vie, l'octroi du droit de vote, afin de rendre toute leur dignité aux personnes en situation de handicap, ainsi que la simplification et la sécurisation de leur parcours, librement choisi. C'est cette société du choix que nous nous avons entrepris de bâtir, une société pour tous, car c'est cela le vivre ensemble. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme Charlotte Lecocq.

Mme Charlotte Lecocq. Je vous remercie de votre réponse, madame la secrétaire d'État. Permettez-moi de saluer l'action du département du Nord, qui a récemment signé une feuille de route pour rejoindre la démarche « Territoires 100 % inclusifs », et de féliciter les collégiens nordistes, qui ont lancé aujourd'hui l'opération « Vis mon handicap au collège ». Je tiens évidemment à saluer aussi le travail des associations.

Dans quelques instants, nous voterons le budget de la sécurité sociale pour l'année 2020.

M. Patrick Hetzel. Nous, nous voterons contre !

Mme Charlotte Lecocq. Ce texte prévoit le financement de nouvelles solutions d'inclusion, notamment pour éviter que les personnes en situation de handicap ne soient obligées de partir en Belgique. Ces solutions, nous les attendons et les voterons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Charlotte Parmentier-Lecocq](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2473

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2019](#)